



Québec, le 14 juin 2016

Monsieur Michel Germain
Membre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une enquête et, si les circonstances s'y prêtent, de procéder à une médiation en environnement dans le cadre du projet de construction d'un échangeur reliant l'autoroute 640 à l'avenue Urbanova par la Ville de Terrebonne, et ce, à compter du 20 juin 2016.

Je vous confie, par la présente, la présidence de ce mandat d'enquête et de médiation en environnement. Je précise que le BAPE doit faire parvenir son rapport au ministre dans les 30 jours s'il n'y a pas médiation, et dans les 60 jours s'il y a médiation.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Pierre Baril

c.c. : M. René Beudet, secrétaire et directeur général de l'administration
et des communications